

Compte Rendu Assemblée Générale Ordinaire Karaté Club Fertésien

Saison 2025 / 2026

Date et lieu de l'assemblée : jeudi 11 juin 2026 au Club House du gymnase Paul Guérin

Nombre de personnes présentes du bureau: 3

Nombre de personnes présentes : 17

Nombre de personne représentées : 1

Le mot de la présidente:

La présidente, Thi Thuy, remercie toutes les personnes présentes ce soir.

Elle tient à remercier l'ensemble des adhérents, les enseignants, les membres du bureau ainsi que les parents pour leur engagement.

Elle adresse également ses remerciements à Monsieur Moine, représentant de la Ville de la Ferté St Aubin, pour la mise à disposition des infrastructures et l'attention portée à nos demandes.

Le Club félicite Thomas et Anthony pour l'obtention de leur ceinture noire le 07/03/26.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ Rapport d'activités de l'année en cours
- 2/ Vote du rapport d'activité
- 3/ Rapport financier de l'année en cours
- 4/ Vote du rapport financier
- 5/ Montant des cotisations pour la prochaine saison
- 6/ Participation du club à la formation et aux stages des bénévoles et des professeurs
- 7/ Date des inscriptions, début des cours et horaire pour la saison prochaine
- 8/ Projets et prévision des activités pour la prochaine saison
- 9/ Changement adresse du siège social du club
- 10/ Vote du nouveau bureau
- 11/ Questions diverses
- 12/ Fin de séance

Le club compte aujourd'hui 82 adhérents soit une augmentation par rapport à la saison passée.

Cette saison a été marquée par plusieurs événements exceptionnels mais l'un des moments les plus marquants était sans aucun doute la venue de Fumitoshi Kanazawa Sensei.

Réussir à faire venir un maître japonais de ce niveau au sein de notre club représentait un véritable défi et une formidable opportunité pour nos pratiquants.

Sa présence a été un grand honneur pour nous et une expérience inoubliable.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir Stéphane Castrique, 7^{ème} Dan et Directeur Technique SKIF Belgique, qui est venu spécialement de Belgique pour partager son expérience et ses connaissances avec nos adhérents.

Il a été d'une aide précieuse lors de la venue de Fumitoshi Sensei en tant qu'interprète.

Dans le même esprit de partage et d'amitié, nous avons eu la chance de recevoir Momo (Maurice GHORZI) de Bourges qui a accepté de dispenser un stage sans contrepartie par amitié pour nous.

Je tiens à le remercier chaleureusement pour sa générosité et sa fidélité.

Je remercie également Greg, Mathias et Donnie pour l'initiation au KMIX, Loëtitia et Youssouf pour le self défense féminine et Tonio pour le Body.

Merci à eux pour leur amitié.

Cette saison a également été marquée par la mise en place du tout premier stage destiné aux enfants/ados pendant les vacances de Pâques, animé par Sébastien.

Vous trouverez ci-dessous les différentes manifestations / participations du club

1/ Rapport d'activité :

- Festiv'Assos 06/09/26
- Initiation Kmix 17/10/25 (Mathias / Greg / Donnie)
- Stage avec Stéphane Castrique Directeur Technique SKIF Belgique du 03/11/25
- Stage préparation aux grades à Saran dirigé par Sébastien le 08/11/25
- Intervention Tonio au Body le 19/11/25 au Dojo
- Coupe Départementale Kunité / Kata à St Jean le Blanc le 30/11/25
- Cours au profit du Téléthon le 05/12/25

- Stage enfants à St Jean le Blanc le 06/12/25
- Initiation Self Défense féminine avec Loëtitia et Youssouf le 10/12/25
- Repas de Noël le 19/12/25
- Championnat Départemental Kunité / Kata à Amilly le 11/01/26
- Stage Fumitoshi Kanazawa le 13/02/26 à la Ferté St Aubin
- Stage DTD avec Sébastien à Saran le 14/03/26
- Stage Maurice Ghorzi au Dojo le 21/03/26
- Coupe Samouraï le 29/03/26
- Stage Thierry Claude à la Source le 30/03/26
- Stage des vacances de Pâques 2026
- Open Départemental / Challenge Berger 10/05/26
- Passage de grades Adultes le 29/05/26
- Passage de grades Enfants et Ados le 08/06/26

Consciente qu'il faut des moyens financiers pour les projets, j'ai entrepris des démarches auprès des entreprises locales à la recherche de sponsors et des donateurs susceptibles d'accompagner nos projets.

Cette recherche s'est révélée plus difficile que je ne l'imaginais.

J'espérais une mobilisation plus importante et davantage de contributions.

Je tiens à remercier sincèrement :

- Marie de l'auto-école BOKRENO pour son don généreux qui nous a permis de financer le stage avec Fumitoshi Kanazawa Sensei
- Le garage Citroën GORIN pour son don
- L'entreprise Fulfiller, basée à Olivet, pour le don du kakémono, contribuant à valoriser l'image du club lors de nos manifestations.

Afin de mieux communiquer sur nos activités, partager les événements du club et faire connaître le club auprès d'un public plus large, j'ai créé une page Facebook (karateclubfertesien.fr) ainsi qu'un compte Instagram (www.karateclubfertesien.fr/) en plus de notre site internet.

2/ Vote du rapport d'activités :

Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité

3/ Rapport financier :

Après ce rapport d'activités, la présidente laisse la parole à Gilles pour le rapport financier.

4/ Vote du rapport financier :

Le rapport financier a été voté à l'unanimité il est accessible sur demande.

5/ Montant des cotisations :

Les cotisations pour la saison 2026/2027 restent inchangées et seront les suivantes :

- 100 euros pour les enfants
- 130 euros pour les ados
- 135 euros pour les adultes
- 90 euros pour le body karaté

Ce tarif comprend la licence fédérale qui était de 39 euros pour cette saison.

Les bénévoles dispensant les cours de karaté et de body karaté ainsi que les membres du bureau sont totalement exonérés de cotisation en remerciement de leur investissement.

Les bénévoles qui participent à l'encadrement des cours bénéficieront d'une réduction de la cotisation, ils devront s'acquitter d'une cotisation de 70 euros.

Les cotisations devront être réglées en une seule fois par carte bancaire de préférence sur le site Helloasso.

Le club reste partenaire des dispositifs mis en place par le Ministère de la Jeunesse et des Sports afin de promouvoir la pratique du sports chez les jeunes (Pass Loisirs et Pass Sport)

Les bénéficiaires du Pass Sport peuvent également s'inscrire et payer leur cotisation en ligne en indiquant dans la case prévue, le code pass'sport reçu par mail.

6/ Participation du club à la formation de nos bénévoles :

Afin de contribuer à la formation de nos bénévoles, le club souhaite participer financièrement aux stages réalisés par nos professeurs bénévoles.

3 stages seront pris en charge pour les adhérents passant leur ceinture noire avec un maximum de 50 euros pour l'année.

2 stages seront pris en charge pour les bénévoles dans la limite de 50 euros pour l'année.

Nous vous remercions dans tous les cas, de bien vouloir prévenir l'un des membres du bureau en amont du stage et de fournir un justificatif de paiement.

7/ Date d'inscription, début des cours et horaires pour la saison prochaine :

Les inscriptions se feront via notre site internet qui vous enverra vers une page Helloasso permettant de vous inscrire et de régler la cotisation due.

Chaque nouvel adhérent pourra bénéficier de 2 cours d'essai gratuit avant de valider son inscription.

3 cours d'essai pour le body

Voici l'adresse du site : **www.karateclubfertesien.fr**

Les premiers cours débiteront

le lundi 7 septembre 2026 pour le karaté

le mercredi 9 septembre 2026 pour le body

Les horaires restent les mêmes :

- Lundi : 17h30/18h30 pour les enfants
- Lundi : 18h45/19h45 et vendredi : 18h30/19h30 pour les ados
- Lundi : 20h00/21h30 et vendredi : 20h00/21h30 pour les adultes
- Mercredi : 20h00/21h00 body karaté
- Samedi : 16h30/19h00

8/ Projets pour la saison prochaine :

- Le club participera au Festiv asso le samedi 5 septembre 2026
- Venue de **Nobuaki Kancho Kanazawa Sensei** pour un stage exceptionnel,

• le vendredi 20/11/2026

Les modalités de la venue de Kancho Kanazawa Sensei resteront sensiblement les mêmes que lors de la venue de Fumitoshi Kanazawa Sensei.

Pour contribuer au financement de la venue de Nobuaki Kancho Kanazawa Sensei et renouveler notre matériel, j'ai lancé le projet d'une tombola.

Grâce aux démarches effectuées en amont, de nombreux lots ont pu être obtenus.

Par ailleurs, j'ai déposé, en mars, une demande de subvention calculée sur le nombre de licenciés auprès du département du Loiret.

Nous devons recevoir cette subvention, si elle est acceptée courant septembre.

- Le repas de fin d'année serait prévu le vendredi 18 Décembre 2026
- Ouverture d'un nouveau créneau « karaté santé » à destination des seniors (demande faite à la Mairie, qui va être étudiée.)
- Venue de Momo
- Organiser chaque année : 1 stage avec un expert japonais et 1 avec un expert fédéral.
- Renouveler les stages enfants pendant les vacances de la Toussaint et de Pâques
- Nous réfléchissons à une création d'un calendrier du club, sondage à venir.
- Développer des activités en dehors du Dojo (Accrobranche, Laser Game, Bowling, Escape Game, chasses aux trésors ...)
- Stage Adultes Body et Karaté fin de saison (dates et lieu à définir).
- Tombola / Loto ?
- Soirée cinéma thématique japon ?
- Olympiades sportives ?

9/ Changement d'adresse du club :

L'adresse du club sera désormais fixée au 24 Bis rue des Prés Verts à la Ferté Saint Aubin ce qui évitera sa domiciliation chez un membre du bureau.

Cette solution sera plus pratique pour la gestion et le fonctionnement de l'association.

10/ Vote des nouveaux membres du bureau :

Marilyne et Gilles, respectivement secrétaire et trésorier sont démissionnaires.

Nous les remercions pour leur engagement durant leurs mandats.

L'Assemblée prend acte du maintien de Madame Soares Thi Thuy dans ses fonctions de présidente.

L'Assemblée procède au renouvellement des membres du bureau de l'association.

Le bureau de l'association est désormais composé comme suit :

- Présidente : Mme SOARES Thi Thuy
- Vice-président : M. SOARES Philippe
- Secrétaire : M. CORNILLEAU Anthony
- Secrétaire adjointe : Mme CORNILLEAU Mélanie
- Trésorier : M. LETELLIER Thomas
- Trésorière adjointe : Mme MACEDO Sonia

Cette composition du bureau est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

11/ Questions diverses :

RAS

12/ Fin de séance :

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 20H00.